

Commission permanente du 13 octobre 2017

La Région lance le Fonds Régional Innovation Grand Est

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 13 octobre 2017, placée sous la présidence de Jean-Luc Bohl, a approuvé la création du Fonds Régional Innovation Grand Est, en partenariat avec Bpifrance.

Le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) du Grand Est, adopté par la Région le 28 avril dernier, prévoit la mise en œuvre **d'un choc de financement** au service des projets de développement des entreprises régionales, notamment au travers de l'innovation.

Pour mener à bien cette ambition, la Région en partenariat avec Bpifrance a décidé, lors de la précédente Commission permanente de septembre, de créer de nouveaux prêts de développement pour les TPE et PME du Grand Est. A ce titre, deux Fonds de Prêts (Croissance TPE et Développement Territorial) ont été lancés, dotés de 5 M€ au total, permettant d'accorder 25 M€ de prêts aux TPE et PME régionales.

➤ **Lancement du Fonds Régional Innovation (FRI) Grand Est**

Le Fonds Régional Innovation (FRI) Grand Est, véritable outil partenarial, vient donc s'ajouter à ce choc de financement pour favoriser les démarches d'innovation portées par les entreprises du Grand Est. Il s'inscrit dans la continuité des précédents Fonds Innovation qui ont permis d'accompagner entre 2013 et 2017 près de 200 entreprises dans leurs projets d'innovation. Facile d'accès et harmonisé à l'échelle du Grand Est, ce fonds fonctionnera selon les principes suivants :

- présenter une valeur ajoutée pour les entreprises en mutualisant les soutiens entre la Région et Bpifrance, réduisant ainsi le risque d'investissement,
- offrir aux entreprises une chaîne complète de financement de l'innovation.

Une nouvelle dotation régionale de près de **12 M€** et la réutilisation des fonds disponibles au titre des FRI existants viendront abonder ce nouveau fonds représentant une dotation totale pour le lancement de près de **15,5 M€**. Grâce à un effet levier, le FRI Grand Est permettra ainsi de soutenir près de **25 M€** de projets innovants et d'investissements portés par les entreprises du Grand Est.

Ce fonds régional viendra compléter les fonds dédiés dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA3) - Volet régionalisé (40 M€ provenant à parité de la Région et de l'Etat, gérés par Bpifrance) dont une moitié sera dédiée au soutien de démarches d'innovation ambitieuses portées par des PME du territoire, pour des projets individuels uniquement.

La création du Fonds Régional Innovation Grand Est illustre la volonté de la Région de faire du Grand Est un territoire d'expérimentation des innovations sur des domaines de spécialisation partagés pour accompagner le dynamisme des entreprises et alimenter leur croissance par l'innovation.



©P. Bodez – Région Grand Est

CONTACT PRESSE | presse@grandest.fr